

La musique à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne : structures des services et éléments statistiques

Autor(en): **Matthey, Jean-Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Arbido-R : Revue**

Band (Jahr): **7 (1992)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-771792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La musique à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne

Structures des services et éléments statistiques

Jean-Louis Matthey *

Dans le paysage des bibliothèques suisses, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCU/L) s'est distinguée dans le domaine de la musique. Cette discipline occupe une place importante au siège de la Riponne. Trois sections, indépendantes les unes des autres, composent le Département de la musique de la BCU, qui retient actuellement l'attention des spécialistes par le rôle qu'il joue au niveau suisse dans le secteur informatique et pour la publication de catalogues d'œuvres réalisées par des musiciens. La présente contribution aborde, notamment sous l'angle statistique, le rayonnement de la BCU/L en Suisse romande dans ce domaine spécialisé.

In der schweizerischen Bibliothekslandschaft zeichnet sich die Kantons- und Universitätsbibliothek Lausanne (BCU/L) durch die Domäne Musik aus. Diese nimmt am Sitz Riponne eine wichtige Stellung ein. Drei voneinander unabhängige Sektionen bilden die Musikabteilung der BCU/L, welche dank der Rolle, die sie auf dem Gebiet der Informatik und der Publikation von durch Musiker realisierten Werkverzeichnissen auf schweizerischer Ebene spielt, die Aufmerksamkeit der Spezialisten auf sich zieht. Der vorliegende Beitrag erörtert aus dem Blickwinkel der Statistik die Ausstrahlung der BCU/L in der französischen Schweiz auf diesem spezialisierten Gebiet.

Nel mondo delle biblioteche svizzere, la Biblioteca Cantonale e Universitaria di Losanna (BCU/L) si distingue nel campo della musica. Questa disciplina occupa un posto importante nella sede della Riponne. Tre sezioni, indipendenti le une dalle altre, compongono il Dipartimento della musica della BCU, che attira attualmente l'attenzione degli specialisti per il ruolo che svolge a livello svizzero nel settore informatico e per la pubblicazione di cataloghi di opere realizzate da musicisti. Questo contributo affronta soprattutto nei suoi aspetti statistici l'irradiamento della BCU/L nella Svizzera romanda in questo settore specialistico.

Département de la musique

Le Département de la Musique, un des départements-clés du siège de la Riponne – avec le Service de la Documentation vaudoise créé en 1977 et restructuré en 1983 – se divise en 3 sections.

La première et la plus importante section de ce département est la *Section de musicologie et de musique imprimée*; créée en 1963 et fortement développée à partir de 1983, elle se consacre aux ouvrages de musique et aux partitions musicales. Son libre-accès, ouvert en 1989, est unique en Suisse. Il couvre l'ensemble du domaine musical.

La deuxième section du Département est la *Section des archives musicales*, créée en 1971 et qui se consacre à la conservation et au traitement scientifique des fonds de famille ainsi qu'à la recherche.

La troisième section de ce département est la *Phonothèque*, créée en 1966. Cette section se voue à la mise à disposition d'enregistrements de musique essentiellement classique, mais aussi de musique traditionnelle et de littérature. Elle conserve et prête les microsillons et surtout, depuis 1987, les disques compacts.

La *section de musicologie et de musique imprimée* occupe un poste important au niveau du budget général de la BCU. Bien qu'il soit difficile d'évaluer avec précision cet investissement, on peut avancer que l'achat des livres de musique et des partitions musicales représente un sixième du budget des acquisitions de la BCU/R (siège de la Riponne). En effet, une somme d'environ 60 000 à 70 000 francs est consacrée annuellement à l'acquisition de livres et de partitions. Ces achats ne sont pas faits par le Service central des acquisitions de la BCU mais par le personnel de la Section de musicologie et de musique imprimée, qui conduit sa propre politique d'achat, alimentée notamment par le dépouillement des revues scientifiques suisses et surtout étrangères.

L'accroissement annuel est d'environ 1200 partitions et 450 monographies. En outre, il faut remarquer que cette section distribue depuis mai 1992 aux instituts de musique lausannois – Conservatoire, Institut de Ri-baupierre, Ecole de musique de la Ville de Lausanne – la liste de ses acquisitions récentes et de celles de la Phonothèque.

Depuis 1990, la section de musicologie et de musique imprimée observe le prêt d'environ 250 partitions chaque mois, dont les trois quart proviennent du libre-accès.

On notera encore que cette section acquiert quelques matériels d'orchestre, notamment utilisés par l'Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne (OSUL).

Au budget des acquisitions des partitions musicales et des monographies, s'ajoutent aussi des postes financiers affectés à des travaux de reliure et d'équipement (étiquetage, antivol, etc.). Certains sont effectués par l'atelier de reliure de la BCU, mais la grosse part du volume de travail est confiée à des artisans vaudois extérieurs à la BCU (en moyenne, le plastifiage d'une simple partition musicale coûte près de 20 francs, la reliure d'un ouvrage de grandeur courante de 60 à 80 francs ou plus). On observera que les partitions musi-

* Outre la responsabilité des Archives musicales de la BCU, M. Matthey est également enseignant à l'Ecole supérieure d'information documentaire de Genève.

cales et livres de musique ont fait l'objet, ces dernières années, de reliures soignées exécutées par des relieurs privés pour une somme d'environ 50 000 francs, soit au moins 40% du budget total de la reliure à la BCU/R.

En ce qui concerne le mouvement remarqué par le Service du prêt de la BCU/R, on peut avancer approximativement les chiffres suivants: 10 à 11 livres dont le sujet est en rapport avec la musique sont prêtés chaque jour, 15 à 16 partitions proprement dites le sont chaque jour également. Au siège de la Riponne, le domaine de la musique imprimée représente un peu plus du dixième du mouvement global du Service du prêt. Ce mouvement est alimenté par une collection de plus de 30 000 partitions musicales. Un libre-accès classé selon les principes de la CDU, par instrument ou formation – classement très affiné – propose aux usagers environ 5000 partitions et 7800 livres de musique.

Cette section de la BCU tient une place déterminante dans la conduite du domaine musical dans le Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises, dit RERO (toutes ces bibliothèques utilisent le système SIBIL et alimentent la même base de données gérée sur un ordinateur du Centre informatique de l'Etat de Vaud). A fin 1991, cette section dénombre 37363 unités bibliographiques en rapport avec le domaine musical (périodiques, monographies, suites, partitions musicales, disques compacts) qui figurent dans le Réseau romand, soit 2,66% du volume total des notices en machine (1,5 million). Dans la discipline musicale, la BCU a catalogué plus de 31 200 notices. C'est donc visiblement elle qui, par rapport à d'autres institutions du même type, a investi le plus dans ce domaine. En fait, 83,5% du domaine musical dans le Réseau a été catalogué par la BCU. La musique constitue donc ce que l'on peut appeler un point fort de l'ensemble des collections de la BCU.

La *Phonothèque* de la BCU est la section du Département de la musique qui est la plus fréquentée, du fait peut-être du contact direct avec les usagers (auditeurs) et de son intégration à la vie musicale locale. On remarque, par exemple, que certains titres sont empruntés quand ils figurent aussi dans le calendrier des concerts de la place. C'est la section du Département de la musique la plus «populaire» et sa politique d'achat donne satisfaction aussi bien aux étudiants ou professeurs du Conservatoire, aux maîtres de musique, aux musiciens professionnels, aux chercheurs qu'à ceux qui pratiquent leur art en amateur ou encore aux mélomanes. Sa collection se compose de 5500 disques compacts et de 8000 LP; 65 personnes par jour, en moyenne, sont accueillies au Service du prêt de la Phonothèque, indépendant du Service du prêt des livres.

Une moyenne de 100 à 130 prêts par jour peut être observée. Les statistiques de prêt sont les plus élevées

durant les mois d'octobre à mai, ce qui coïncide avec la période des concerts. On notera que la Phonothèque de la BCU est le seul service partiellement autofinancé. En effet, le budget d'acquisition d'environ 50 000 francs par an est payé en grande partie par les abonnements et les amendes.

On notera aussi la participation des usagers de la Phonothèque à la politique d'achat: environ 8 à 10% des achats sont faits à partir de bulletins remplis par les usagers, souvent les mêmes. Il est aussi connu que cette section de la BCU touche un public *différent* des usagers conventionnels de la BCU. Depuis 1987, le service scientifique de la phonothèque de la BCU catalogue sur le système SIBIL (compacts uniquement). La consultation des collections se fait selon le principe du libre-accès adopté en 1986. Ce libre-accès est aussi classé selon les principes de la CDU, par compositeurs. En 1990, 1695 personnes se sont inscrites à la Phonothèque où il est aussi possible d'emprunter des enregistrements hors abonnement annuel. L'abonnement coûte 15 ou 30 francs; 10% des prêts sont faits hors abonnement. Le service du prêt de la Phonothèque est ouvert 43 heures par semaine. En 1990, il a prêté 37 700 objets, en 1991, 39 800.

On précisera encore que la Phonothèque de la BCU, dont le succès est évident, est avant tout une *phonothèque publique*; ce n'est pas une phonothèque de conservation, bien que, avec le temps, elle abrite une «réserve» composée de certains enregistrements qui ne sont plus mis en circulation. En Suisse, les tâches de conservation à long terme dans le domaine de l'enregistrement sont assumées par la Phonothèque nationale suisse à Lugano et, de facto, par les phonothèques de la Société suisse de Radio-TV (SSR), qui ne sont cependant pas des phonothèques ouvertes au public, mais réservées aux collaborateurs des offices de Radio et de TV.

La *Section des archives musicales* abrite quelque 1300 cartons d'archives, ce qui représente environ 10 000 documents dont les plus précieux sont conservés dans du papier permanent. Le tiers de la collection, qui groupe plus de 80 fonds, a fait l'objet d'un classement, d'un inventaire sommaire ou d'un inventaire détaillé, parfois d'une plaquette. Cette section n'a pas à proprement parler de budget d'achat mais elle achète certaines pièces isolées.

La politique d'acquisition se fonde ici sur un dialogue avec des propriétaires de fonds – le plus souvent compositeurs, musiciens, musicologues ou collectionneurs – qui, en principe, déposent ou font don à la BCU de leurs archives *en échange du classement de celles-ci*. La bibliothèque assure ici un travail scientifique (classement, catalogage, rédaction et publication des inventaires, collaboration à des dictionnaires, à des revues musicales, expositions) en échange du dépôt ou du don qui lui est fait. Une priorité est accordée aux fonds de musiciens suisses romands, y

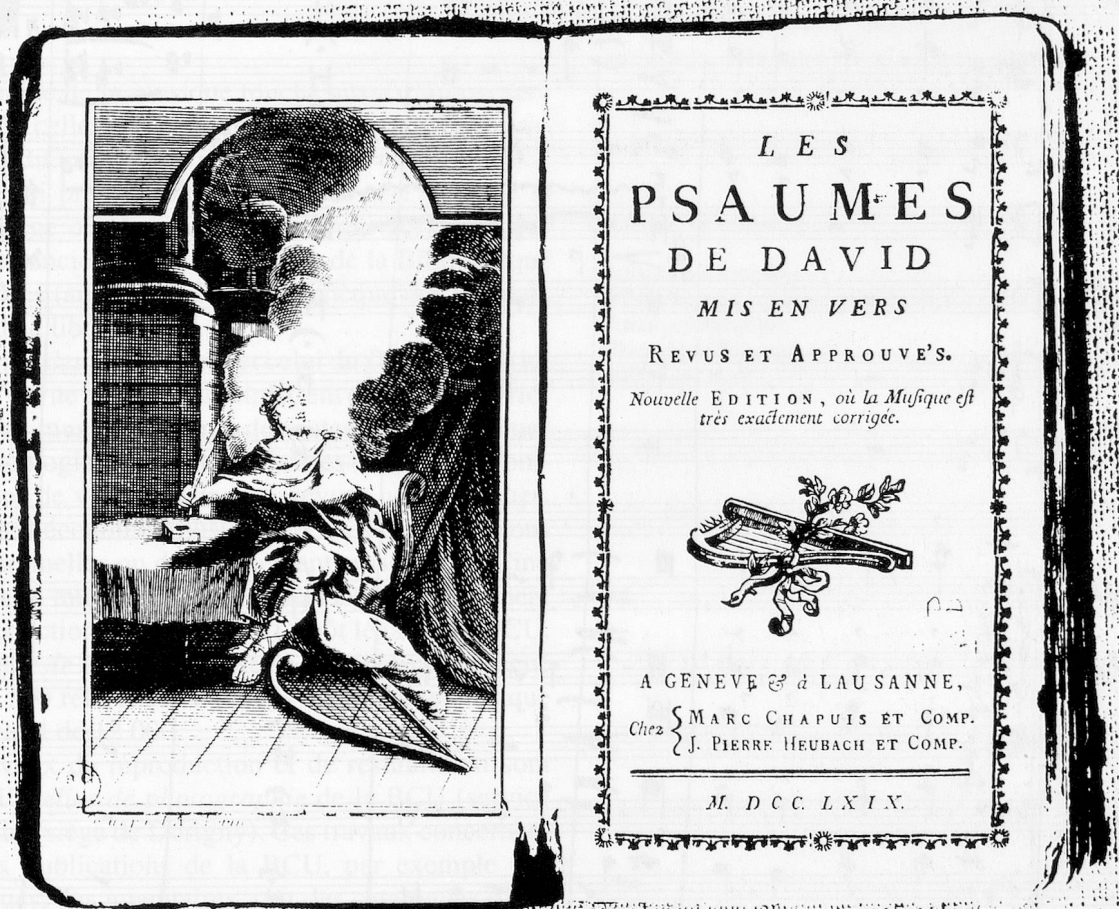
compris ceux qui concernent les contemporains vivants, mais certains musiciens étrangers ont aussi fait don de leurs papiers à la BCU. Le coût moyen de publication d'un catalogue est de 13 000 à 15 000 francs. Ces catalogues sont vendus ou diffusés aux partenaires scientifiques de la section.

On doit à la Section des archives musicales la mise sur pied de plusieurs expositions avec ou sans catalogue et la rédaction de 21 inventaires. Les catalogues Ernest Ansermet (1983) et le coffret Gustave Doret (1990) sont ses réalisations les plus importantes. Les inventaires ou catalogues d'œuvres sont classés par ordre alphabétique des titres ou par opus et sont munis d'index divers: index chronologique, index des dédicaces, index par genres musicaux. Ils peuvent être publiés ou non suivant l'importance du fonds. Une note biographique scientifique introduit le catalogue ou l'inventaire. Parfois, un avant-propos, assez technique, situe le compositeur dans le contexte historique

et esthétique qui est le sien. L'avant-propos, parfois critique, peut être aussi commandé à un musicologue *extérieur* à la BCU.

On signalera aussi que les notes bio-bibliographiques établies par la section d'après les fonds dont elle s'occupe, sont reprises par des dictionnaires qui sont intéressés à en publier les données principales. Cet échange est primordial dans la recherche scientifique. Si le milieu des bibliothèques n'investit pas dans ce domaine et sous cette forme de collaboration, personne ne le fera.

La Section des archives musicales est en relation avec l'Institut de musicologie de l'Université de Fribourg où elle bénéficie des conseils scientifiques indispensables. Cet institut gère de son côté plus de 12 000 unités bibliographiques relatives à sa discipline. La Section des archives musicales entretient aussi des rapports avec la Phonothèque de la Radio Suisse Romande (studios de Genève et de Lausanne) pour ce qui



Psautier de 1769.
Réserve de la BCU.

Le Peuple Vaudois

Introduction

Pomposo sostenuto.

Gustave Doret

2 Flûtes
2 Clar. en Sib
1 Basson.
1^{er} et 2^e tromp. en fa
1^{er} et 2^e Cor en fa
1^{er} et 2^e Trombone
3^e Trombone
Timbales
Tambour
Cymbales
Harpe.
1^{er} Violon
2^e Violon
Alto
Vclle.
Cts.

Exemple d'un manuscrit autographe de Gustave Doret conservé à la BCU: Le Peuple Vaudois. Cantate, 1903.

est des enregistrements qui concernent ses fonds manuscrits. Ces enregistrements, le plus souvent sur bandes magnétiques, sont alors signalés dans les *catalogues des œuvres* ou les *inventaires* imprimés ou simplement rédigés sur PC ou sur fiches pour les anciens dossiers par la BCU.

La section entretient également des rapports scientifiques avec la bibliothèque de l'Orchestre de chambre de Lausanne (OCL), de l'Orchestre de la Suisse romande (OSR) et la Bibliothèque musicale du Service des Arts et Spectacles de la Ville de Genève. Cette dernière bibliothèque abrite quelque 2500 matériels d'orchestre imprimés ou copiés à disposition de tout public. Ces trois institutions abritent d'ailleurs des manuscrits et des pièces originales souvent complémentaires aux fonds manuscrits conservés à la BCU. Au plan matériel, la section des archives musicales achète aussi le matériel de conservation (cartons, chemises de protection en papier permanent, etc.). Elle bénéficie aussi des prestations des ateliers de reliure de la BCU, par ex. pour la confection de boîtes qui respectent le format original des manuscrits et leur assurent un maximum de confort à long terme.

Divers

Le domaine de la musique touche aussi d'autres sections que celles du Département de la Musique proprement dit.

Il est aussi présent dans la *Réserve précieuse* de la BCU (siège de Dorigny), réserve qui abrite notamment des anciens psautiers hérités de la Bibliothèque des Cèdres (anciennement Bibliothèque des pasteurs de l'Eglise libre).

Le *Service des périodiques* et celui du *Dépôt légal* (loi de 1937 revue en 1959) administrent environ 80 périodiques de musique vivants de toutes langues: revues de musicologie, organologie, revues critiques et commerciales de vente de disques, revues pédagogiques, de bibliothéconomie musicale, revues d'associations professionnelles ou de mouvements associatifs. Cinq éditeurs de musique vaudois adressent régulièrement leur production au Service du Dépôt légal de la BCU. Le *Service de la Documentation vaudoise* a catalogué plus de 500 références relatives au domaine musique sur un total de 12 000.

Les travaux de reproduction et de restauration sont faits à l'*Atelier de photographie* de la BCU (service technique; siège de Dorigny). Ces travaux concernent soit des publications de la BCU, par exemple des catalogues, des inventaires, soit des catalogues d'exposition. La musique est donc présente dans les collections de photographie de la BCU, sous forme de positifs ou de négatifs. Le domaine musical se compose de plus de 700 négatifs (essentiellement des portraits d'interprètes, de compositeurs ou de musico-

logues, mais aussi des facsimilés de manuscrits musicaux ou de correspondances, des reproductions de couvertures de livres, d'affiches rares, etc.) réalisés par l'Atelier de photographie. Un index alphabétique en dresse la liste (1991). C'est la section des archives musicales qui gère ce fonds avec le photographe. Ce fonds est exploité pour des recherches qui touchent à l'iconographie musicale.

On gardera en mémoire que la situation de la BCU de Lausanne est, pour ce qui est du domaine musical, tout à fait privilégiée. Comme la musicologie n'est pas enseignée à l'Université de Lausanne, la BCU garde une *autonomie* parfaite quant à la gestion de ses collections musicales et le profil artistique qu'elle est censée leur donner. Par contre, au niveau financier, elle supporte *seule* la charge de cet investissement. La première et la plus importante institution à en bénéficier est le nouveau Conservatoire de Lausanne inauguré il y a deux ans. Cet institut de musique représente un site de 1412 élèves et de 140 professeurs pour l'année 1991, par exemple.

Il faut donc être reconnaissant au Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud, dont dépend la BCU de Lausanne, de lui donner les moyens financiers qui lui permettent d'assurer une position forte dans le domaine musical où, en Suisse romande, elle joue un rôle prépondérant.

Adresse de l'auteur:

Jean-Louis Matthey
Bibliothèque cantonale et universitaire
Archives musicale
Place de la Riponne
1005 Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter les responsables suivants:

Suzanne Kaufmann, Section de la Phonothèque
Jean-Louis Matthey, Section des Archives musicales
Christine Roth, Section de Musicologie et de musique imprimée